

## Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et **poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.**
- ⇒ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone** : Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :  
 0 810 012 010 \* - courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 60034 67085 STRASBOURG CEDEX  
 Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)\*.  
 Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
- Pour obtenir des réponses plus détaillées :
- Sur le paiement de votre impôt :  
 TRES. CHAGNY-SAINT-LEGER-SUR-D  
 7 RUE DE L'ARTICHAUT BP 55 71150 CHAGNY  
 Tél : 03 85 87 21 75
  - Sur le montant de votre impôt :  
 CELLULE FONCIERE MUTUALISEE 11 AVENUE PIERRE NUGUE  
 Tél : 03 85 41 71 71

\* (Service 0,06 €/min + prix appel)

Département : 710 SAONE-ET-LOIRE

Commune : 170 A DEMIGNY

TF 2017		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2016	18,06 %	%	2,00 %	20,08 %	%	9,87 %	%	
	Taux 2017	18,06 %	%	2,00 %	20,08 %	%	9,87 %	%	
	Adresse	26 RUE LOUIS GALLAS							
	Base ①	1412		1412	1412		1412		
	Cotisation	255		28	284		139		706
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
Cotisations									
2016	254		28	282		139			
2017	255		28	284		139			
Cotisation totale ③	255		28	284		139		706	
Variation ④	+0,39 %	%	0 %	+0,71 %	%	0 %	%		
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés non bâties	Taux 2016	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2017	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisations								
2016									
2017									
Variation	%	%	%	%	%	%	%		
	Dégrèvement jeunes agriculteurs			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Majoration base terrains constructibles intercommunalité	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base « État »									
Base « Collectivité »									
Frais de gestion de la fiscalité directe locale								28	
Dégrèvement « Habitation principale »									
Dégrèvement JA « État »									
Dégrèvement JA « Collectivité »									
<b>Montant de votre impôt :</b>								<b>734</b>	
Références administratives : 710 52 085 048 170 170 W V									